

vente immobilière et plus valu

Par bernardo24, le 19/05/2012 à 18:03

Bonjour,

J'ai fais une division parcellaire de mon terrain en trois partie.

La première partie se trouve un terrain constructif d'une surface de 1200 M2, que je vais vendre 23.000€.

La deuxième partie d'une surface de 2300 M2, se trouve une maison que je vais vendre comme ma résidence principale à 120.000€.

La troisième partie d'une surface de 1500 M2, se trouve une maison sans eau ni électricité et sans assainissement qui faisait fonction de dépendance. Je compte la vendre 47.000€.

Sachant que cet ensemble immobilier + terrain d'une surface de 5000 M2 étaient ma résidence principale achetée 100.000€ il y a trois ans.

Mes questions sont, vais-je payer de la plus valu pour le terrain, ainsi que pour la maison de 47.000€? Si oui, sur quelle base se fixe t'on pour connaître la valeur du bien une fois la division parcellaire effectuée?

Merci pour les réponses